

Période de circulation de virus hivernaux

Les réflexes à avoir en ESMS

En savoir plus :
www.cpias-grand-est.fr

Titre	Infection Respiratoire Aiguë (IRA) : Covid-19, grippe, VRS
Date	Version 1 - novembre 2023

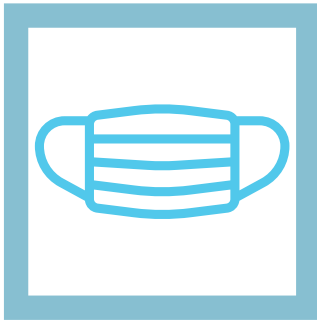
Règles universelles d'hygiène respiratoire	Précautions complémentaires
<ul style="list-style-type: none"> Elles s'appliquent pendant les périodes de circulation des virus hivernaux et/ou du Covid-19 Il est recommandé : <ul style="list-style-type: none"> Pour les professionnels et visiteurs dès l'âge de 6 ans, d'encourager le port du masque chirurgical Pour les résidents, présentant des signes d'IRA mettre un masque chirurgical et limiter la fréquentation des espaces partagés Obligation : <ul style="list-style-type: none"> Port du masque chirurgical pour toute personne (visiteur, professionnel de santé, intervenant extérieur, aidant...) présentant des signes ORL ou respiratoires (rhinorrhée, toux, gêne respiratoire) En cas d'épidémie d'IRA Favoriser l'hygiène des mains par friction hydro alcoolique (résident, visiteur, professionnel de santé, intervenant extérieur, aidant...). Mettre à disposition du produit hydro alcoolique Optimiser la ventilation mécanique (en assurant un entretien et des réglages adaptés). Adapter la fréquence et les modalités d'aération (aération des locaux d'activités, salle à manger, lorsque les résidents ont quitté les lieux, etc...) 	<ul style="list-style-type: none"> Dès l'apparition de symptômes évocateurs d'IRA chez un ou plusieurs résidents : <ul style="list-style-type: none"> Mettre en place les précautions complémentaire gouttelettes chez les résidents symptomatiques (tableau précautions complémentaires en EMS et affiches disponible sur www.cpias-grand-est.fr -> PROMES -> ACTION 5). Dépister les résidents symptomatiques afin de confirmer l'étiologie : Covid-19, grippe, VRS... <ul style="list-style-type: none"> pas de dépistage des contacts (en systématique) Levée des précautions Covid-19, grippe, VRS... (tableau des pathologies et précautions complémentaires disponible sur www.cpias-grand-est.fr) En cas d'épidémie mettre en place des mesures de protection complémentaires (arrêt des activités, repas en chambre, limitation des visites...) <ul style="list-style-type: none"> Check-list gestion d'une épidémie en ESMS disponible ici

Besoin d'une expertise

Faites appel à votre Équipe Opérationnelle en Hygiène (EOH), ou votre Équipe Mobile en Hygiène (EMH) ou le CPias GE

- [Signaler les épidémies d'Infections Respiratoires Aiguës \(IRA\) = 3 cas en 4 jour :
www.signalement.social-sante.gouv.fr -> espace déclaration](http://www.signalement.social-sante.gouv.fr)

On récapitule : les étapes essentielles



Porter un masque chirurgical en période hivernale et/ou si symptômes



Friction hydroalcoolique jusqu'à séchage complet, à volonté !



Optimiser la ventilation de l'établissement et aérer quotidiennement



Dépister rapidement et confirmer l'étiologie



Mettre en place les précautions complémentaires adaptées dès les premiers symptômes



Signaler tout cas d'épidémie (IRA = 3 cas en 4 jours)

Références

ACTUALISATION DES CONSIGNES D'ISOLEMENT ET DE DÉPISTAGE DANS LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES ACCOMPAGNANT DES PERSONNES ÂGÉES ET DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP, MINISTÈRE DE LA SANTÉ, 17.03.2023
AVIS RELATIF AUX MESURES DE PRÉVENTION DES INFECTIONS RESPIRATOIRES VIRALES (INCLUANT LA MISE À JOUR DES AVIS COVID 19), HCSP, 31.08.23
PRÉCAUTIONS STANDARD, SF2H, 2017